

**Adoption des recommandations sur
l'industrie du taxi à Montréal**

Montréal, le 28 mars 2011 – Les deux commissions permanentes qui ont étudié le dossier de l'industrie du taxi lors des consultations publiques tenues à l'automne dernier, déposeront leurs recommandations le jeudi 31 mars 2011, à 19 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal.

Ces consultations, réalisées les 4 et 30 novembre ainsi que le 1^{er} décembre 2010, avaient été l'occasion de faire le point sur l'état de l'industrie du taxi dans la métropole, d'exposer les enjeux auxquels elle fait face et de recueillir les commentaires et les propositions des représentants de l'industrie, des groupes d'intérêt et des citoyens en vue d'explorer des pistes de solution pour l'avenir du taxi dans la métropole.

Plus de 200 personnes ont assisté à ces séances et 33 mémoires ont été présentés aux commissions. Ces mémoires peuvent être consultés sur le site internet de la commission. Les commissaires ont pris connaissance de ces propositions et les ont analysées en rencontres de travail en vue d'élaborer leurs recommandations.

La séance publique d'adoption des recommandations se déroulera comme suit :

DATE **Le jeudi 31 mars 2010, à 19 h – adoption des recommandations**

LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

Inscription et documentation

Les personnes qui désirent poser une question ou émettre un commentaire sont priées de s'inscrire sur place, 30 minutes avant le début de la séance, ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe par téléphone au 514 872-3770, ou par courriel à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca .

La documentation en soutien à cette assemblée est disponible, pour consultation, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La commission du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement est présidée par M. Christian G. Dubois, conseiller de la ville, Pierrefonds-Roxboro. Mme Ginette Marotte, conseillère de la ville, arrondissement de Verdun, en est la vice-présidente. Les autres membres de la commission sont : M. Mario Battista, conseiller d'arrondissement, Saint-Léonard; M. Daniel Bélanger, conseiller de la ville, Le Sud-Ouest; Mme Caroline Bourgeois, conseillère de la ville, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles; Mme Suzanne Décarie, conseillère de la ville, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles;

Mme Josée Duplessis, conseillère de la ville, Le Plateau Mont-Royal; Mme Lise Poulin, conseillère d'arrondissement, Lachine.

La commission du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures est présidée par M. Dominic Perri, conseiller de la ville, arrondissement de Saint-Léonard. M. Edgar Rouleau, maire de la cité de Dorval, en est le vice-président. Les autres membres de la commission sont : Mme Andrée Champoux, conseillère d'arrondissement, Verdun; M. Jean-François Cloutier, conseiller d'arrondissement, Lachine; M. Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest; Mme Ginette Marotte, conseillère de la ville, arrondissement de Verdun; M. Anthony Housefather, maire de la Ville de Côte-Saint-Luc.

- 30 -

Source: Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
Téléphone : (514) 872-3770
commissions@ville.montreal.qc.ca